

ARÉES

CONSERVATEUR.

Détruisons-les ! se disent ils. Sir John le veut ! Neuf fois il a juré, par les serments les plus affreux, les serments Orangistes, qu'il le ferait.

Et tout ce que Sir John veut, Chopleau, Langevin et Ross le veulent.

Et voilà comment il se fait que ces bêtes féroces se ruent sur nous, sachant bien que, dans leurs associés du parti de la corde, ils trouveront contre nous de lâches complices.

Voilà l'explication de leur insolente et criminelle entreprise.

Nous dévions leurs alliés dans la province de Québec d'en donner une également plausible, surtout également vraie.

Comment voulons nous, en effet, que nos fanatiques ennemis, ceux qui ragent sans cesse contre nos institutions, n'en entreprennent pas la destruction, lorsqu'ils voient une moitié des nôtres prêts à leur prêter leur concours et à manier, à leur profit, le marteau de démolisseur ?

En est-il bien ainsi ? Des faits viennent nous en donner la preuve journalière.

M. Meredith, l'associé politique de Sir John, entreprend, en ce moment et de défaire le gouvernement Mowat, parce que ce dernier rend justice aux catholiques. Il y a plus: il entend ostraciser tout ce qui est catholique, tout ce qui est de langue française, qu'il appelle *une langue étrangère* !

(Traduit du *Mail* du 27 Novembre 1886.)

L'adresse de M. Meredith à ses électeurs de London, publiée ce matin, est un programme clair, ferme et qui ne trompera personne.

LE PALAIS DES PAPES EST LA SEULE PLACE SUR LA TERRE OÙ LE MEURTRE EST PUBLIQUEMENT GLORIFIÉ.

Ne sommes-nous pas justifiables de ne permettre aucun *Incense* à l'Eglise de Rome et est-elle le droit de se plaindre, elle qui nous refuse *toute liberté* ?

NOUS PROCLAMONS QUE L'EGLISE CATHOLIQUE N'A PAS, DANS AUCUNE PARTIE QUELCONQUE DE LA PUISSANCE DU CANADA, LE DROIT DE SE PRETENDRE UNE EGLISE ETABLIE, DE SE FAIRE PAYER LA DIME, D'IMPOSER DES TAXES DE FABRIQUE, DE GOUVERNER LA PRESSE, DE CONTROLER L'EDUCATION OU DE LAISSER CROUVER UN MILLION ET QUART DE CANADIENS DANS LES TENEBRES..... Nous ajoutons aussi que, pour les mêmes raisons et pour d'autres non moins évidentes, elle (l'Eglise de Rome) N'A AUCUN DROIT DANS CETTE PROVINCE (Ontario) à nous imposer ses lois et aussi les protestants, qu'ils le veulent ou non, à SUPPORTER DES ECOLES SEPARÉES QUI FORMENT, TOUT AUTANT QUE LE CONFESSIONAL, PARTIE INTEGRANTE DE SON ORGANISATION ECCLESIASTIQUE. (c'est cette loi que M. Meredith et les torie aboliront s'ils battent M. Mowat) qu'elle n'a aucun droit à retirer, comme elle le fait, des argents du trésor public POUR SOUTENIR, DANS LES COMTES DE PRESCOTT ET DE RUSSELL (où les Canadiens-Français catholiques sont en grande majorité) SOIXANTE-DIX ECOLES où elle enseigne UNE LANGUE ETRANGÈRE (la langue française) QUELLE N'A PAS LE DROIT D'ETRE SPECIALEMENT REPRESENTEE DANS NOS GOUVERNEMENTS ET QUE, PARDESSUS TOUT, ELLE N'A PAS LE DROIT D'IMPOSER SES IDEES EN MATIERE D'EDUCATION.

Notre confrère de la *Justice*, à qui nous empruntons la traduction des infamies du *Mail*, développant la pensée de Meredith, de Sir John et des autres tories orangistes du *parti pseudo-conservateur*, commente comme suit d'autres parties de ces infamies :

qui devra faire ouvrir
urs, qui sont venus
démontre à l'évid
unt à la religion Catho
eredit et des TORIE
spectacle étrange que
ais catholiques par le
fluence quelconque s
ques-uns des nôtres de
uts, soit en matière de
as ?
rage sectaire du parti
struction contre nous
rovince, dans la réém
imes, asiles d'aliénés
en ont en Chine ou
de Sir John, tout pr
u'il leur faut, évidem
faïres intimes, sur nos
é, l'éducation de nos
t, avant le jour où est
réaliser ?
idée qu'ils pouvaient
e injustice ?
ôtres dans une serc
ents odieux sur nos
bases fondamentales
nos droits nationaux
e française au Sénat
Ross et leurs servies
conneurs et des job
ae, lorsqu'il voit que
ites sortes que nous
ment et se constitue
ennemis, dans l'œuvre
Québec offasquent ces